



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

12 avril 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.337

OBJET : RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION DE VILLES EUROPEENNES
DE CULTURE POUR 2010

Le 12/04/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 05 Avril 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Gérard GERACI à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Sylvaine DI CARO, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Victor TONIN à M. Yannick DECARA

Excusés sans pouvoir :

Mme Danièle BRUNET

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



09.05

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 12/04/10

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION A L'ASSOCIATION DE VILLES EUROPÉENNES DE CULTURE POUR 2010 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'association l'Alliance des Villes Européennes de Culture (A.V.E.C) réunit des villes et des territoires dépositaires d'un patrimoine historique exceptionnel et qui veulent faire de ce patrimoine un vecteur de développement local durable.

Le réseau organise des programmes de travaux pour la valorisation de leur territoire : sensibilisation au patrimoine et à la qualité urbaine, tourisme et patrimoine, label européen de qualité de gestion durable des villes et des régions historiques, etc.

Le réseau a participé et participe encore à plusieurs programmes de l'Union Européenne : métiers d'art (ALMA), valorisation du patrimoine (CHORUS), ruptures urbaines (URBANITAS), etc.

Cette adhésion, par les échanges qu'elle facilite au plan technique et humain, contribue au rayonnement de notre ville en Europe. Elle permet également de s'engager progressivement dans la recherche du label de qualité pour un développement économique durable autour des atouts patrimoniaux dont dispose notre ville.

Aussi, mes chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **APPROUVER** le renouvellement de l'adhésion de la ville à cette association pour l'année 2010

- **DIRE** que le montant de la cotisation pour l'année 2010, soit 4 000 €, sera imputé au chapitre budgétaire 92322-6281-1871, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2010.337 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION DE VILLES
EUROPÉENNES DE CULTURE POUR 2010**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le :
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**